



BULLETIN POLITIQUE

POLICY

ISSUE ÉMISSION	DATE		
258	2008	07	04
	Y-A	M	D-J

Policy number and title:

CD 568-1 – RECORDING AND REPORTING OF SECURITY INCIDENTS

Why was the policy changed?

To clarify and streamline the reporting process to ensure national consistency and to ensure that National and Regional Headquarters are notified of incidents in a timely manner.

What has changed?

The policy objective has been modified to ensure consistent reporting at all levels.

District Directors' responsibilities were included for reporting all community incidents. Reporting at the community level has been modified to include incidents where no apparent offender is involved.

Annex A was created to include all incident types and other key elements that needed to be defined to ensure accurate reporting at the institutional and community levels.

The procedures were rewritten and annexes were created to facilitate the incident reporting process. The notification of incidents either immediate, within one (1) working day or within three (3) working days now constitute the procedures of this policy. The annexes define the reporting mechanism for each type of incidents and when it needs to be reported.

How was it developed?

It was developed in consultation with Health Services, Offender Management System, Community Reintegration, Legal Services, Regional Headquarters' Security and the Advisory Committee on Community Staff Safety.

Numéro et titre de la politique :

DC 568-1 – CONSIGNATION ET SIGNALEMENT DES INCIDENTS DE SÉCURITÉ

Pourquoi la politique a-t-elle été modifiée?

Les modifications visent à préciser et à simplifier le processus de signalement des incidents de sorte que les rapports soient cohérents à l'échelle nationale et que les incidents soient signalés au moment opportun aux administrations régionales et nationale.

Qu'est-ce qui a changé?

On a modifié l'objectif de la politique afin d'assurer la présentation de rapports uniformes à tous les paliers.

La DC énonce maintenant les responsabilités des directeurs de district en ce qui concerne les incidents qui surviennent dans la collectivité. Ceux-ci devront dorénavant être signalés même dans les cas où aucun délinquant ne semble être en cause.

On a créé l'annexe A afin d'y énumérer tous les types d'incidents et d'y définir d'autres éléments clés en vue d'assurer l'exactitude des rapports d'incidents en établissement et dans la collectivité.

La procédure a été révisée et des annexes ont été ajoutées afin de faciliter le signalement des incidents. Selon la nouvelle politique, la procédure consiste à signaler les incidents immédiatement, dans un (1) jour ouvrable ou dans trois (3) jours ouvrables. Les annexes décrivent la procédure à suivre selon le type d'incident en cause ainsi que le délai à respecter.

Comment la politique a-t-elle été élaborée?

Les modifications ont été élaborées en collaboration avec les responsables des Services de santé, du Système de gestion des délinquants, de la Réinsertion sociale dans la collectivité, des Services juridiques, de la Sécurité à l'administration régionale ainsi que le Comité consultatif sur la sécurité du personnel travaillant dans la collectivité.

Accountabilities?

Institutional Heads and District Directors.

Who will be affected by the policy?

All CSC staff.

Expected cost?

N/A

Other impacts?

Incident types will be added to the Offender Management System.

A National Duty Officer Manual will be published.

Contact:

- Lee Redpath
- A/Director, Security Operations
- 613-947-9115
- redpathle@csc-scc.gc.ca

Y aura-t-il des comptes à rendre?

Directeurs d'établissement et de district.

Qui sera touché par la politique?

Tous les membres du personnel du SCC.

Quels coûts prévoit-on?

Sans objet.

Y aura-t-il d'autres répercussions?

Les types d'incidents seront ajoutés dans le Système de gestion des délinquants.

Un guide sera publié à l'intention de l'agent de service national.

Personne-ressource :

- Lee Redpath
- Directrice int., Opérations en matière de sécurité
- 613-947-9115
- redpathle@csc-scc.gc.ca